

Paris, le 15 octobre 2024

## Appel à dons 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le monde associatif « fêtera » en février 2025 le 20ème anniversaire de la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

Savez-vous que cette loi qui a représenté une avancée législative considérable est loin d'être appliquée totalement et sur tout le territoire, notamment pour nos enfants sourds ?

Certes des progrès ont été réalisés mais d'énormes lacunes subsistent :

- aujourd'hui 60% des élèves sourds ne bénéficient en classe d'aucune aide humaine à la communication
- les professionnels de la surdité (codeurs, interprètes) sont trop peu nombreux, mal encadrés, mal reconnus
- la mise en accessibilité du bâti et des médias est toujours à la traîne
- la situation est intenable pour les enfants sourds avec handicaps associés (enfants sourdaveugles, sourds avec des troubles de l'apprentissage, de locomotion, ou de comportement) et leur famille... sans solution
- la détresse psychologique qui touche près d'une personne sourde sur deux a des conséquences dramatiques, forcément laissées sans réponse par manque de professionnels du secteur.

Tant d'actions à mener ensemble, tant d'initiatives familiales, scolaires, politiques, administratives, culturelles à organiser, coordonner et pérenniser !

C'est dire combien, plus que jamais, nous avons besoin de votre aide : merci d'épauler la Fédération ANPEDA dans sa mission aux niveaux local et national.

« ENTENDONS-NOUS » est notre devise, « ENTENDEZ-NOUS » est notre appel.

Merci, en ces temps difficiles, de « prêter l'oreille » à tous nos enfants sourds et à leurs familles. Ils vous en remercient d'avance.



**Didier VOÏTA**

Président de la Fédération ANPEDA

## Oui, je vous apporte mon soutien

**Nom, prénom du donateur :**

**Adresse :**

En faisant un don de (cocher la case correspondant à votre choix) :

- |                                |                                |                                |                                    |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 30 €  | <input type="checkbox"/> 50 €  | <input type="checkbox"/> 70 €  | <input type="checkbox"/> 100 €     |
| <input type="checkbox"/> 150 € | <input type="checkbox"/> 200 € | <input type="checkbox"/> 300 € | <input type="checkbox"/> Don libre |

Je règle :

par chèque bancaire à l'ordre de: Fédération ANPEDA  
à l'adresse suivante : **Fédération ANPEDA 33 rue de Créqui 69006 LYON**

par virement sur le compte de la Fédération ANPEDA (coordonnées ci-après)

**BNP Paribas**  
**IBAN : FR 76 3000 4028 3700 0105 7745 894**  
**BIC : BNPAFRPPXXX**

en ligne en cliquant sur le lien :  
<https://www.helloasso.com/associations/federation-anpeda/formulaires/4>

Dès réception de votre don, nous vous adresserons **un reçu fiscal** qui vous permettra de déduire de vos impôts 66 % du montant de votre soutien à la Fédération ANPEDA. **Par exemple : si vous effectuez un don de 100 €, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 66 €, votre don vous coûtera au final 34 €.**